

PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No. 20

PUBLIER IMMEDIATEMENT
MERCREDI, LE 1^{er} AVRIL 1964.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, annonce que trois appareils de thérapie par radiation de cobalt et deux "sources" de rechange seront fournies à l'Inde dans le cadre du programme canadien du Plan de Colombo, par l'intermédiaire du Bureau de l'aide extérieure, afin de venir en aide à l'Inde dans son effort contre le cancer.

Ce don d'appareils de thérapie - cobalt, fabriqués au Canada s'inscrit dans le cadre de l'assistance médicale croissante qu'offre le Canada aux pays en voie de développement, et il est conforme à l'intérêt du Canada dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Diverses conditions sont nécessaires à l'utilisation de ces appareils, et particulièrement des bâtiments à l'épreuve des radiations et un personnel spécialisé. C'est pourquoi le Canada favorise la réalisation de projets, d'ordre médical ou autre, dans le cadre desquels les dons canadiens d'équipement de base sont coordonnés avec le programme canadien d'assistance technique de façon à ce qu'un personnel suffisamment qualifié puisse utiliser et entretenir l'équipement en question. C'est ainsi que six Indiens ont été formés au Canada en radiologie et autres domaines connexes.

Les appareils au cobalt ont été attribués à des hôpitaux de Jaipur, de Calcutta et de Bombay où existent les aménagements et le personnel spécialisé nécessaires à l'utilisation de cet appareil de thérapie de renommée mondiale. Les "sources" de rechange sont destinées à des appareils du même genre déjà utilisés par les hôpitaux de Vellore et de Ludhiana. L'expédition se fera sous peu.